This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) نقلاً من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE
(SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE)

RAPPORT DE GESTION

CINQUANTE-SIXIÈME ANNÉE

1924

Organisation et personnel.

L'organisation du Service télégraphique du Bureau international n'a subi aucun changement pendant l'année 1924.

Quant au personnel du même Service, réduit d'une unité en 1923 par la mise à la retraite de M. Paul Burger, il a été complété par le transfert de M. Auberson, commis, jusqu'alors attaché au Service radiotélégraphique de notre Bureau.

Statut du personnel. En Novembre 1919, les 4 Bureaux internationaux de Berne ont soumis au Conseil fédéral suisse un projet de nouveau statut du personnel, comportant une nouvelle échelle de traitements, dans laquelle devaient être stabilisées les indemnités pour cherté de vie.

Ce projet n'a toujours pas reçu de solution.

Composition de l'Union télégraphique.

Durant l'année 1924, nous avons enregistré l'adhésion à l'Union télégraphique de la **Fédération des Etats de Syrie** et de l'**Etat du Grand Liban.**

Augmentée en conséquence de deux unités, l'Union télégraphique comptait au 31 Décembre les 64 membres mentionnés dans le tableau ci-après, qui indique, de plus, la classe à laquelle ils appartiennent, la date de leur accession à la Convention, leur étendue en kilomètres carrés et, enfin, le chiffre de leur population. Pour plus de clarté, les noms des Pays qui *n'ont pas adhéré à la Convention radiotélégraphique internationale* sont imprimés en italiques.

PAYS	Etendue en km. carrés	Population	Classe	Date de l'entrée dans l'Union
Afrique du Sud (Union de l') [1]	787 050	6 928 580	I	1er Janvier 1911.
Albanie	34 000	831 932	V	2 Juin 1922.
Allemagne	475 095	58 892 520	I	1er Janvier 1866.
Argentine (République)	2 987 358	9 150 000	I	1er Janvier 1889.
Australie (Fédération) [2]	7 704 350	5 634 552	I	1er Janvier 1903.
Autriche	79 659	6 131 445	IV	1er Janvier 1866.
Belgique	30 447	7 539 019	III	1er Janvier 1866.
Bolivie	1 332 809	3 000 000	IV	1er Juin 1907.
Brésil	8 511 189	30 635 605	I	4 Juillet 1877.
Bulgarie	103 224	4 861 439	V	18 Septembre 1880.
Ceylan	65 609	4 498 605	VI	1er Janvier 1897.
Chili	757 366	3 505 317	I	1er Janvier 1908.
Chine	11 089 488	436 094 953	I	1er Janvier 1921.
Colonies portugaises	2 083 232	8 604 457	V	1er Janvier 1894.
Congo belge [3]	2 395 000	18 000 000	VI	1er Janvier 1912.
Côte française des Somalis	120 000	200 000	VI	1er Juillet 1916.
Cyrénaïque	600 000	225 000	VI	1er Janvier 1922.
Danemark [4]	43 017	3 267 831	IV	1er Janvier 1866.
Dantzig (Ville libre de)	1 888	356 740	VI	1er Avril 1922.
Egypte	3 545 476	14 189 978	IV	9 Décembre 1876.
Erythrée	118 609	380 000	VI	1er Juillet 1908.
Espagne [5]	505 196	20 027 412	II	1er Janvier 1866.
Esthonie	46 500	1 250 000	V	19 Mai 1922.
Finlande	387 565	3 402 582	III	1er Septembre 1920.
France et Algérie [6]	1 112 192	44 488 860	I	1er Janvier 1866.
Grande-Bretagne:				
Angleterre, Ecosse, Pays de Galles, Ile de Man, Iles Normandes et Irlande du Nord	245 738	44 500 000	I	24 Février 1871.
Gibraltar	5	20 000	I	24 Février 1871.
Malte	311	220 000	I	24 Février 1871.
Kenya	515 400	2 500 000	I	5 Août 1901.
Uganda	285 670	3 000 000	I	5 Août 1901.
Palestine	23 309	770 000	I	21 Août 1922.
Grèce	155 109	5 447 077	V	1er Janvier 1866.
Hongrie	91 114	7 840 000	IV	1er Janvier 1866.
Indes britanniques [7]	4 151 921	319 479 622	I	1er Janvier 1869.
Indes néerlandaises	1 908 687	49 161 047	III	1er Juillet 1872.
Indo-Chine française [8]	700 000	19 000 000	IV	26 Mai 1884.
Irlande (Etat libre d')	68 871	3 140 000	III	24 Février 1871. / 8 Décembre 1923.
Islande	104 785	95 000	VI	1er Octobre 1906.
Italie [9]	309 018	40 134 263	I	1er Janvier 1866.
Japon [10]	682 181	77 879 362	I	17 Janvier 1879.
Lettonie	63 299	1 596 131	V	11 Décembre 1921.
Liban (Etat du Grand)	10 500	630 000	VI	12 Janvier 1924.
Lithuanie	52 810	2 404 000	V	1er Juillet 1923.
A reporter	54 285 047	1 269 913 329		

[1]) Les différents Etats formant l'Union de l'Afrique du Sud sont entrés dans l'Union télégraphique aux dates ci-après: le Cap de Bonne-Espérance le 1er Janvier 1882, le Natal le 16 Mars 1881, l'Orange River Colony le 1er Juillet 1904, le Transvaal le 1er Juillet 1904. — [2]) Y compris les îles Macquarie. Les différents Etats formant la Fédération australienne sont entrés dans l'Union télégraphique aux dates ci-après: l'Australie méridionale le 27 Mai 1878, l'Australie occidentale le 1er Janvier 1894, la Nouvelle-Galles du Sud le 25 Février 1884, le Queensland le 9 Avril 1896, la Tasmanie le 8 Juillet 1885, Victoria le 1er Juillet 1880. — [3]) Y compris le territoire de Ruanda-Urundi. — [4]) Non compris les Féroé. — [5]) Y compris les Baléares et les Canaries. — [6]) Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes de France, la République des Vallées d'Andorre et la Principauté de Monaco. — [7]) Y compris le Nepaul, le Bothan, Aden et dépendances, et Socotra. — [8]) Y compris le territoire de Quang-Tchéou-Wan. — [9]) Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes d'Italie, la République de Saint-Marin (61 km², 11 257 habitants). — [10]) Y compris Chosen (Corée), Formose, le Sakhalin japonais et le territoire loué de Kvangtoung.

PAYS	Etendue en km. carrés	Population	Classe	Date de l'entrée dans l'Union
Report	54 285 047	1 269 913 329		
Luxembourg	2 597	267 447	VI	2 Mars 1866.
Madagascar [1]	631 449	3 511 632	V	1er Janvier 1903.
Maroc	589 800	5 940 000	IV	1er Janvier 1912.
Norvège	323 837	2 691 855	III	1er Janvier 1866.
Nouvelle-Calédonie [2]	21 024	51 608	VI	1er Janvier 1895.
Nouvelle-Zélande [3]	269 917	1 305 908	IV	3 Juin 1878.
Pays-Bas	34 186	6 841 155	III	1er Janvier 1866.
Perse	1 645 000	9 000 000	VI	1er Janvier 1869.
Pologne	369 558	25 372 447	III	1er Janvier 1921.
Portugal [4]	91 948	5 960 056	V	1er Janvier 1866.
Roumanie	304 132	16 762 811	III	9 Février 1866.
Sarre (Territoire de la)	1 900	650 000	VI	1er Septembre 1920.
Sénégal	250 000	1 075 000	V	26 Mars 1885.
Serbes, Croates et Slovènes (Royaume des)	248 987	12 017 363	III	9 Février 1866.
Siam	556 073	8 809 303	V	21 Avril 1883.
Somalie italienne	357 000	300 000	VI	1er Juillet 1923.
Suède	448 278	5 954 316	III	1er Janvier 1866.
Suisse [5]	41 456	3 890 946	IV	1er Janvier 1866.
Syrie (Fédération des Etats de)	139 500	2 030 000	VI	12 Janvier 1924.
Tchécoslovaquie	142 575	13 811 655	III	10 Janvier 1920.
Tripolitaine	1 500 000	600 000	VI	1er Janvier 1922.
Tunisie	129 318	2 093 939	V	1er Juillet 1885.
Turquie	1 450 000	18 520 016	I	1er Janvier 1866.
Union des Républiques Soviétistes Socialistes	21 077 912	135 770 032	I	1er Janvier 1866.
Uruguay	186 926	1 378 808	IV	1er Juillet 1902.
Venezuela	1 020 400	2 755 685	V	1er Juillet 1921.
Totaux	86 118 820	1 557 275 311		

[1] Y compris les Comores. — [2] Y compris les îles Loyalty. — [3] Y compris les îles Chatham, Cook et Niue. — [4] Y compris Madère et les Açores. — [5] Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes de Suisse, la Principauté de Liechtenstein (157,8 km², 10 716 habitants).

Le groupe des Compagnies télégraphiques privées qui ont déclaré vouloir appliquer toutes les dispositions de la Convention et du Règlement se composait, au 31 Décembre 1924, ainsi qu'il suit :

1° Commercial Cable C°.†)
2° Compagnia Italiana dei Cavi Telegrafici Sottomarini.
3° Compagnie des câbles sud-américains.
4° Compagnie française des câbles télégraphiques.
5° Compagnie générale de télégraphie sans fil (Paris).
6° Compagnie Radio-France (Paris).
7° Compagnie télégraphique germano-néerlandaise.
8° Compañia Nacional de telegrafia sin hilos (Madrid).
9° Compañia telegráfico-telefónica del Plata.
10° Deutsch-Atlantische Telegraphengesellschaft.
11° Direct Spanish Telegraph C°.
12° Direct West India Cable C°.
13° Drahtloser Uebersee-Verkehr A.-G. (Transradio) (Berlin).
14° Eastern Telegraph C°.
15° Eastern Extension Australasia and China Telegraph C°.
16° Grande Compagnie des télégraphes du Nord (pour son réseau européen).
17° Halifax and Bermudas Cable C°.

†) Pour le câble Havre-Waterville seulement.

18° Indo-European Telegraph C°.
19° Marconi's Wireless Telegraph Company, (Londres).
20° West African Telegraph C° (pour ses câbles atterrissant à Sierra Leone et à Bathurst).
21° Western Telegraph C°.
22° West India and Panama Telegraph C°.

Un deuxième groupe, comprenant les Compagnies qui, sans avoir déclaré vouloir appliquer toutes les dispositions de la Convention de St-Pétersbourg, observent cependant, d'une manière générale, celles du Règlement de service international et sont en correspondance régulière avec le Bureau international, se composait des Compagnies ci-après:

1° African Direct Telegraph C°.
2° All America Cables Incorporated.
3° Amazon Telegraph C°.
4° Commercial Cable C°. *)
5° Commercial Pacific Cable C°.
6° Cuba Submarine Telegraph C°.
7° Eastern and South African Telegraph C°.
8° Europe and Azores Telegraph C°.
9° Marconi-Radio-Station A.-G., Berne.
10° Mexican Telegraph C°.
11° Pacific and European Telegraph C°.
12° River Plate Telegraph C° (Compañia telegráfica del Rio de la Plata).
13° Société Anonyme belge des câbles télégraphiques.
14° West Coast of America Telegraph C°.
15° Western Union Telegraph C° (y compris l'Anglo American Telegraph C° et l'American Telegraph & Cable C°, dont les câbles sont exploités par la Western Union Telegraph C°).

Les Compagnies suivantes, qui forment un troisième groupe, ne correspondent généralement avec le Bureau international que par l'intermédiaire d'une des Compagnies citées plus haut:

1° African Transcontinental Telegraph C°.
2° British North Borneo C°.
3° Commercial Cable Company of Cuba.
4° Postal Telegraph C°.
5° United States and Hayti Telegraph and Cable C°.

En outre, nous sommes en correspondance plus ou moins régulière avec les Administrations et Compagnies télégraphiques du monde entier, auxquelles nous prêtons volontiers nos services et desquelles nous nous efforçons d'obtenir le plus de renseignements possible relatifs à la télégraphie internationale.

Travaux et publications du Bureau.

Bien que le Bureau international n'ait pas qualité pour interpréter les dispositions du Règlement, nous avons cru devoir donner aux Administrations qui le sollicitaient notre avis personnel ou officieux sur les questions suivantes:

1° Pour combien de mots doit-on compter les expressions «un million» et «unmillion» dans le texte des télégrammes?

2° Les télégrammes d'Etat, mentionnés à l'art. 5 de la Convention télégraphique internationale, portant avant l'adresse l'indication d'urgence, doivent-ils être soumis au payement de la triple taxe comme les télégrammes privés urgents?

3° Les autorités subordonnées aux Ministres des Gouvernements contractants (par exemple, un bureau de banque du Ministère des Finances) ont-elles également le droit d'émettre ou de se faire transmettre des télégrammes d'Etat?

4° Les dispositions de l'art. IX, § 8, du Règlement télégraphique international sont-elles applicables à des noms patronymiques figurant dans le texte d'un télégramme en langage convenu, et qui ont été altérés dans le but de ne pas dépasser la limite de 10 caractères? Exemple: Vandersten pour Vandersteen; Vanderborg pour Vanderborght.

5° De quelle manière doit-on procéder et comment procède-t-on dans le service international pour la taxation et la transmission des chiffres romains figurant dans la minute d'un télégramme et dont l'expéditeur demande la transmission au destinataire, alors que ces chiffres n'ont pas d'équivalents dans le tableau réglementaire des signaux télégraphiques: Exemple: XVIII, XVIII/2; 15/X; XX/II.

*) Voir sous «1° Commercial Cable C°» du premier groupe.

6° Pour combien de mots faut-il compter l'expression «EMFIRTHIFUWEFPY» (15 caractères) dans un télégramme en langage convenu?

7° Les dispositions de l'art. XXXVI, § 1, litt. *e*, sont-elles aussi applicables lorsqu'il s'agit de bureaux de destination composés de plusieurs mots? Exemple: Dans un télégramme de 10 mots pour New York (écrit en deux mots) doit-on indiquer le nombre des mots sous la forme 10/11?

8° Doit-on considérer comme «voie normale», pour les télégrammes d'Etat, celle qui, par suite de réduction de taxes accordées à cette catégorie de télégrammes, donne lieu à l'application du tarif le moins élevé? ou bien cette appellation est-elle donnée dans tous les cas à la voie dont la taxe pour les télégrammes ordinaires est la moins chère?

9° Les dispositions de la Convention de St-Pétersbourg et du Règlement de Lisbonne assimilent-elles aux Offices les Compagnies télégraphiques qui ont adhéré à cette Convention dans les conditions stipulées à l'art. LXXXIV, § 2, du Règlement. En d'autres termes, ces Compagnies ont-elles la même compétence, la même qualité et les mêmes droits que les Administrations des Etats contractants, dans leurs relations avec tous les Offices correspondants, particulièrement en ce qui concerne les règlements de comptes à effectuer avec ces Offices?

10° Les communications par T. S. F. transatlantiques ou entre pays européens, dont les tarifs sont inférieurs à ceux des câbles sous-marins ou des lignes télégraphiques terrestres, respectivement, doivent-elles être considérées comme «voies normales». Autrement dit, les dispositions du Règlement télégraphique international sont-elles applicables aux communications par T. S. F.?

Conférence télégraphique internationale.

La préparation du Cahier des propositions pour la prochaine Conférence télégraphique internationale, qui doit se réunir à Paris dans le courant de l'année 1925, a été commencée le 17 Décembre 1924, avec les propositions reçues jusqu'alors, et continuée ensuite; d'autres propositions, annonçées pour la fin de l'année, ne nous sont pas encore parvenues; elles seront intercalées au fur et à mesure dans le Cahier que l'imprimerie compose actuellement. Le Bureau international estime qu'il pourra l'expédier aux Administrations dans la première quinzaine de mars 1925.*)

Le nombre des pièces de la **Correspondance** échangée en 1924 par notre section télégraphique a été de 5900 environ; le chiffre exact ne peut être indiqué, toutes les correspondances de minime importance n'ayant pas été enregistrées. Les Circulaires et Notifications ne comptent chacune que pour une unité. Les catégories les plus importantes de cette correspondance sont les suivantes:

Modifications du Règlement de service	67	pièces.
Demandes d'avis sur le sens de certaines dispositions du Règlement . . .		
Dispositions facultatives; admission de télégrammes spéciaux	260	»
Langage convenu et codes	31	»
Notifications de tarifs	909	»
Demandes de renseignements concernant les tarifs		
Adhésions à la Convention	40	»
Législation télégraphique	8	»
Documents de Conférences	116	»
Ouverture de nouveaux bureaux, circulaires et notifications concernant l'exécution du service	465	»
Vente et expéditions de documents	867	»
Cartes télégraphiques et Nomenclature des câbles, élaboration	142	»
Journal télégraphique, statistiques	212	»
Comptabilité	498	»
Restrictions de service	97	»
Interruptions et rétablissements de lignes	264	»
Personnel	109	»
Divers, demandes de renseignements	579	»

Les **Circulaires,** au nombre de 12 (du N° 759 au N° 770), ont traité des objets suivants:

Enquête sur le fléchissement du trafic télégraphique.
Statistique générale de la Télégraphie, année 1921.
Statistique générale de la Téléphonie, année 1921.

*) Au moment où paraît le présent Rapport, les travaux sont suffisamment avancés pour que le Cahier puisse être expédié selon ces prévisions.

Compte de l'exercice 1923.
Rapport de gestion pour 1923.
Application des dispositions facultatives.
Modification de l'article XLIX et du § 1 de l'article L du Règlement de service international.
Conférence télégraphique internationale.
Réponses relatives à enquête sur le fléchissement du trafic télégraphique.
Tableau A.
Esperanto.
Réponses à enquête sur la durée du travail dans les diverses Administrations.

Les **Notifications,** au nombre de 215, comprennent 192 circulaires télégraphiques et 23 circulaires imprimées (Nos 850—872).

Les premières se rapportent, pour la plupart, à des interruptions ou rétablissements de communications télégraphiques internationales; les autres ont pour objet de porter à la connaissance des Offices de l'Union: les adhésions à la Convention télégraphique internationale; les restrictions apportées à la correspondance télégraphique internationale ou la levée de restrictions; les mutations dans le personnel supérieur des Administrations télégraphiques; la fixation ou la modification de l'équivalent du franc dans divers pays; la modification temporaire de l'heure légale dans certains pays; l'application des dispositions facultatives du Règlement de Lisbonne; les adhésions à l'arrangement concernant l'échange des télégrammes différés; les tarifs afférents aux nouvelles communications ou les modifications survenues dans l'application des tarifs internationaux existants; les changements apportés aux tarifs intérieurs de certains pays; le relevé mensuel des interruptions et rétablissements des communications internationales; le relevé mensuel des restrictions de service.

Le 48me volume du **Journal télégraphique,** qui se rapporte à l'année 1924, comprend 244 pages de texte avec 42 figures.

Il contient notamment:

La revue télégraphique de 1923;

des articles techniques sur le mode d'attache du fil de ligne sur l'isolateur, sur le taraudage de l'isolateur et sa fixation sur la console, sur l'aérage et le nettoyage de l'isolateur, sur l'Union internationale de radiotélégraphie scientifique, sur la téléphonie automatique dans les installations privées; un historique de la télégraphie internationale avant la création de l'Union télégraphique; une suite d'articles indiquant les dispositions réglementaires concernant le personnel aux Pays-Bas, en Russie, en Suisse, en Suède, en Tchécoslovaquie et en Tunisie; un article sur la réglementation de la T. S. F.; les résolutions adoptées par la conférence météorologique et par la conférence préliminaire de radiotéléphonie; les résultats d'enquêtes ouvertes par le Bureau international au sujet du fléchissement du trafic télégraphique et sur la durée du travail dans les différentes Administrations; quinze extraits de rapports de gestion; la statistique radiotélégraphique de 1921; douze documents officiels; quinze notices bibliographiques sur des ouvrages traitant de la télégraphie, de la radiotélégraphie, de la téléphonie ou d'autres applications de l'électricité; le sommaire bibliographique des revues électrotechniques reçues par le Bureau international; une centaine de nouvelles; enfin le relevé mensuel des interruptions et rétablissements des lignes internationales.

En ce qui concerne les statistiques annuelles, le Bureau international a estimé préférable, après la publication de la statistique radiotélégraphique de 1921 et pour des raisons d'économie, de ne plus les insérer d'abord dans le corps du Journal, car elles doivent néanmoins être publiées en fascicules spéciaux; ces derniers seront simplement joints comme annexes à l'un ou l'autre des numéros du Journal.

Le *Journal télégraphique* a été tiré à 2400 exemplaires, dont voici la distribution:

Répartition gratuite et échanges	1790
Abonnements souscrits par les Administrations	289
» » » » Compagnies	67
» pris par la librairie ou par la poste	68
	2214

Quant aux années antérieures, les trois premiers volumes (années 1869 à 1877) et le volume XXXVI (année 1912) sont épuisés; il existe, par contre, un certain nombre des autres volumes.

Au 31 décembre dernier, il restait un stock disponible de 372 exemplaires de la Table alphabétique générale des matières contenues dans le Journal depuis sa fondation à la fin de l'année 1910.

Nomenclature officielle des bureaux télégraphiques, 14e édition, publiée en 1922. — Le tableau ci-après fournit tous les renseignements relatifs à la vente de ce document et au stock disponible au 31 Décembre 1924.

	Exemplaires avec préface en:					Exemplaires non brochés	TOTAL
	allemand	anglais	espagnol	français	hollandais		
Stock disponible au 31 Décembre 1923	2	8	40	180	83	—	313
Vente en 1924	2	8	40	160	83	—	293
Stock au 31 Décembre 1924 .	—	—	—	20	—	—	20

Au cours de l'année 1924, ce document a été complété par l'Annexe récapitulative N° 2, ainsi que par les Annexes N^{os} 11 à 16.

Autres documents publiés par le Bureau.	Vente en 1924	Stock au 31 Déc. 1924
Documents de la Conférence télégraphique internationale de Paris, 1865 .	—	—
» » » » » Vienne, 1868 .	—	—
» » » » » Rome, 1872 ..	5	20
» » » » » St-Pétersbourg, 1875	—	—
» » » » » Londres, 1879	—	—
» » » » » Berlin, 1885 .	—	—
» » » » » Paris, 1890 .	7	32
» » » » » Budapest, 1896	6	16
» » » » » Londres, 1903	24	244
» » » » » Lisbonne, 1908	24	115
Convention télégraphique internationale et Règlement de service revisé par la Conférence de Lisbonne, 1908	306	638
Tableau des modifications et adjonctions aux dispositions du Règlement télégraphique de Lisbonne, rendues nécessaires par la revision, à Londres (1912), de la Convention et du Règlement radiotélégraphiques. Un nouveau tirage de 820 exemplaires de ce document a été effectué en Mai 1924 .	317	672

Tableau A, des taxes du régime européen, 4e édition, 1924.

Tirage		1000 exemplaires
Répartition gratuite	758 exemplaires	
Souscription et vente en 1924	125 »	883 »
Stock au 31 Décembre 1924		117 exemplaires

	Vente en 1924	Stock au 31 Déc. 1924
Annexe du Tableau A, du Règlement télégraphique international, 3e édition, 1922	57	67
Tableau B, des taxes du régime extra-européen, 2e édition, 1922	99	161
Décomposition des taxes du Tableau A annexé au Règlement de service international (édition 1910)	15	55

Tableau indiquant la manière dont sont traités, par les diverses Administrations et Compagnies privées, les **télégrammes en langage secret,** les **télégrammes spéciaux** et les **correspondances téléphoniques** dont l'acceptation est facultative aux termes du Règlement de service international (publié en 1924).

Tirage		1400 exemplaires
Répartition gratuite	873 exemplaires	
Souscription et vente en 1924	226 »	1099 »
Stock au 31 Décembre 1924		301 exemplaires

	Vente en 1924	Stock au 31 Déc. 1924
Etude sur le Règlement télégraphique international (publiée en 1917)	27	246
Emploi du Langage convenu dans la correspondance télégraphique internationale (brochure publiée en 1912)	—	—
Répertoire analytique pour faciliter la recherche des tarifs et autres renseignements utiles, encore en vigueur au 1er Avril 1911, contenus dans les différentes Notifications	21	66
Mémoire commémoratif, édité à l'occasion du Cinquantenaire de l'Union télégraphique et intitulé **L'Union télégraphique internationale (1865—1915)**	36	408
Tarifs téléphoniques (brochure publiée en 1906)	21	178
Nouveau Vocabulaire officiel pour la rédaction des télégrammes en langage convenu, en 4 volumes et un appendice (1901):		
1er volume	85	601
2e volume	85	817
3e volume	85	918
4e volume	85	893
Carte générale des grandes communications télégraphiques du monde, en une feuille (édition 1920)	117	1798
Nomenclature des Câbles formant le réseau sous-marin du globe, 11e édition, 1922	76	752
— Supplément N° 1 à cette Nomenclature (31 décembre 1923).		
Projet de Convention et de Règlement élaboré par la Conférence préliminaire de Washington (1920), revisé en conformité des conclusions du Comité technique de radio-communications réuni à Paris en 1921. Prix 5 f l'exemplaire (ce document n'est pas à la disposition des particuliers).		
Texte français	—	644
Texte anglais	—	469
Carte des communications télégraphiques du régime extra-européen, en 4 feuilles (publiée en 1923)	58	762
Carte schématique des grandes communications télégraphiques internationales du régime européen et Liste des communications dudit régime.		
Carte schématique	220	1298
Liste des communications	68	927
Législation télégraphique (publiée en 1921)	31	83
Droit pénal télégraphique (publié en 1872)	6	74

Fonds de prévoyance du Bureau international.

(Etabli par décision de la Conférence de Londres en 1879.)

Le résultat de l'exercice 1924 nous a permis de faire un versement de 15 096 f 81 au fonds de prévoyance du Service télégraphique, et ce versement ne fut prélevé que sur un crédit de 149 000 f. En outre, nous avons pu faire rentrer dans notre crédit ordinaire de 1924 le montant de la pension de M. Burger, qui avait été mis à la retraite depuis le 1er Octobre 1922, et est décédé le 14 mai 1924.

Le fonds de prévoyance s'élevait, à la fin de 1923, à la somme de		440 350 f 60
Augmentation en 1924:		
par la capitalisation des intérêts, de	21 471 f 49	
par le bénéfice de cours sur les titres, de	65 » —	
par le versement du Bureau international, de	15 096 » 81	36 633 f 30
		476 983 » 90
Diminution en 1924:		
par suite de pertes sur les cours des titres, suivant inventaire		— » —
de sorte que l'avoir total du Fonds de prévoyance s'élevait au 31 Décembre 1924 à		476 983 f 90

Ce fonds était placé comme suit:

Taux	Genre de titre	Jouissance	Valeur nominale	Cours	Valeur d'inventaire	Bénéfice de cours	Perte de cours
			F	F	F	F	F
	Obligations:						
3%	Emprunt fédéral 1903	15 Oct. 1924	53 000	76,—	40 280,—	—	—
4½%	id. 1915 (M. III) .	30 Sept. 1924	70 000	94,—	65 800,—	—	—
4½%	id. 1916 (M. V) .	15 Juillet 1924	3 000	99,—	2 970,—	—	—
4½%	id. 1917 (M. VI) .	31 Déc. 1924	37 000	96,—	35 520,—	—	—
5%	id. 1917 (M. VIII)	31 Juillet 1924	65 000	100,—	65 000,—	—	—
6%	Bons de Caisse de la Confédération, 1921	5 Sept. 1924	66 000	100,—	66 000,—	—	—
5½%	Emprunt fédéral 1922	1er Sept. 1924	30 000	100,—	30 000,—	—	—
4%	Chemins de fer fédéraux 1923	15 Nov. 1924	63 000	88,—	55 440,—	—	—
5%	Chemins de fer fédéraux 1924	15 Oct. 1924	26 000	98,50	25 610,—	65	—
3%	Canton de Berne 1895	1er Janv. 1925	31 000	76,—	23 560,—	—	
5¼%	Banque Hypothécaire d'Argovie, Brugg .	31 Déc. 1924	30 000	100,—	30 000,—	—	—
	Valeur des titres		474 000		440 180,—	65,—	—
	Avoir à la Caisse d'Etat fédérale				36 803,90		—
	Fortune au 31 Décembre 1924				476 983,90		—

Comptabilité.

Le résultat général du compte de l'exercice 1924 est le suivant:

Le budget ouvrait au Bureau international des crédits se montant au total de	292 412 f 20	
et évaluait les recettes, non compris les parts contributives, à .	80 075 » —	
Différence		212 337 f 20
Le total des dépenses s'est élevé à	229 615 f 10	
et les recettes, y compris un solde actif de 560 f pour 1923, à	80 615 » 10	
Différence réelle à la charge des Administrations		149 000 » —

Cette somme, divisée par 745, nombre des unités contributives d'après la classification des Etats contractants arrêtée au 31 Décembre 1924, donne, en chiffre rond, 200 f par unité.

Tableau de répartition.

Classe	Nombre des Administrations	Unités par classe	Total des unités	Montant de l'unité	Montant par classe	Total des montants
					F	F
I	14	25	350		5 000	70 000,—
II	1	20	20		4 000	4 000,—
III	11	15	165		3 000	33 000,—
IV	10	10	100	200 francs	2 000	20 000,—
V	13	5	65		1 000	13 000,—
VI	15	3	45		600	9 000,—
	64		745			149 000,—

Le total des sommes à recouvrer au 31 Décembre 1924 atteint le chiffre de 271 179 f 13.

Bilan au 31 Décembre 1924.

Actif.	F	C	Passif.	F	C
Caisse et Chèques postaux .	9 693	14	Banque Commerciale . . .	9 581	54
Débiteurs à fin 1923 . . .	48 396	46	Créditeurs	111	60
Débiteurs de l'année 1924 .	73 782	67	Caisse d'Etat fédérale . . .	271 179	13
Parts contributives 1924 . .	149 000	—			
	280 872	27		280 872	27

Compte de Profits et Pertes au 31 Décembre 1924.

Dépenses, service ordinaire .	214 518	29	Solde actif de 1923 . . .	560	—
Versement au Fonds de prévoyance	15 096	81	Recettes, service ordinaire .	80 055	10
			Parts contributives	149 000	—
	229 615	10		229 615	10

Compte de l'exercice 1924 et Budget pour l'année 1925.

Recettes.

	Compte de 1924.		Budget pour 1925.	
I. Vente d'imprimés.				
1. Journal télégraphique	f 2 716,49		f 2 600,—	
2. Nomenclature des bureaux	» 65 311,70		» 69 000,—	
3. Statistique	» 258,80		» 300,—	
4. Tarifs	» 335,40 [5]		» 1 000,—	
5. Cartes télégraphiques	» 861,64		» 2175,—	
6. Notifications et Circulaires	» 8 447,75		» 8 000,—	
7. Nomenclature des câbles	» 266,37		» 1 000,—	
		f 78 198,15		f 84 075,—
II. Vente de documents des Conférences		» 1 437,50		» 1 000,—
III. Imprévu		» 419,45		» 100,—
IV. Solde actif de l'année dernière		» 560,—		» 700,—
		f 80 615,10		f 85 875,—
V. Parts contributives des Etats.				
1. Service ordinaire	f 149 000,—		f 185 435,15	
2. Frais spéciaux des Conférences	» —,—		» 50 000,—	
		f 149 000,—		» 235 435,15
		f 229 615,10		f 321 310,15

Dépenses.

I. Personnel.				
1. Traitements	f 87 818,80		f 89 636,50	
2. Assurances	» 12 643,80		» 12 923,65	
3. Aides de bureau	» 7 187,60		» 10 100,— [2]	
		f 107 650,20		f 112 660,15
II. Frais de voyages		» —,—		» 700,—
III. Loyers		» 6 081,80		» 9 175,— [6]
IV. Matériel de bureau.				
1. Livres, cartes, journaux, etc.	f 620,31		f 700,—	
2. Mobilier	» 3 201,80 [3]		» 3 000,—	
		» 3 822,11		» 3 700,—
V. Frais généraux de bureau.				
1. Fournitures de bureau	f 684,80		f 1 200,—	
2. Eclairage, chauffage, etc.	» 360,90		» 2 500,—	
3. Affranchissements, expéditions	» 1 761,25		» 3 500,—	
4. Service	» 998,40		» 1 250,—	
		» 3 805,35		» 8 450,—
VI. Imprimés.				
1. Journal télégraphique	f 7 524,60		f 9 250,—	
2. Nomenclature des bureaux	» 58 139,90		» 72 000,—	
3. Statistique	» 850,90		» 1 300,—	
4. Tarifs	» 274,20 [5]		» 9 000,—	
5. Cartes télégraphiques	» 8 625,20		» 21 375,—	
6. Notifications et Circulaires	» 10 257,90		» 14 000,—	
7. Nomenclature des câbles	» 13,45		» 8 500,—	
		» 85 686,15		» 135 425,—
VII. Frais spéciaux des Conférences		» 983,60		» 50 000,— [4]
VIII. Imprévu		» 21 585,89 [1]		» 500,—
IX. Divers (Solde reporté à l'exercice suivant)		» —,—		» 700,—
		f 229 615,10		f 321 310,15

[1]) Y compris la pension de M. Burger et 15 096 f 81 versement au Fonds de prévoyance. — [2]) Y compris la moitié des traitements de la dactylographe et d'un expéditionnaire communs aux deux services du Bureau. — [3]) Y compris les frais de transfert de nos bureaux. — [4]) Travaux préparatoires et frais de participation à la prochaine Conférence. [5]) Recettes, resp. dépenses se rapportant au Vocabulaire. — [6]) Augmentation passagère nécessitée par le changement de nos locaux

Berne, le 27 Février 1925.

Le Directeur:

ETIENNE.